

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'AUGC

Octobre 2019

EDITO – LE MOT DU PRESIDENT

Chères et chers collègues,

L'équipe AUGC espère que la rentrée universitaire de tous s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. Vous trouverez dans les pages suivantes et les annexes l'ensemble des discussions de notre dernier CA en date du 24 septembre 2019.

Bonne lecture à toutes et tous.

Olivier Plé, président de l'AUGC

SOMMAIRE

- 1 – Vie de l'association : Nouveau Bureau, cotisations, appui aux adhérents
- 2 – Rencontres 2020 à Marrakesh et rencontres ultérieures
- 3 – Site WEB de l'AUGC
- 4 – Enquête ANR
- 5 – Academic Journal of Civil Engineering
- 6 – Implications de l'AUGC / Relations avec nos partenaires

1 – VIE DE L'ASSOCIATION : NOUVEAU BUREAU, COTISATIONS, APPUI AUX ADHERENTS

- **Suite aux élections réalisées lors de la dernière AG des 37^{ème} rencontres de Nice, l'AUGC s'est dotée d'un nouveau bureau composé de :**

Olivier Plé (Savoie) – Président
Alain Sellier (Toulouse)
Pierre Breul (Clermont-Ferrand) - Secrétaire
Damien Rangeard (Rennes) – Secrétaire adjoint
Jacqueline SALIBA (Bordeaux) – Trésorière
Ouali Amiri (Nantes) – Responsable prix René Houpert
Sandrine Rosin (Nancy) – Responsable site Web
Nadia SAIYOURI (Bordeaux) – Vice-présidente et correspondante AFM
Mariem KACEM (St Etienne) – Mission site Web
Alexandra BOURDOT (Paris Saclay) - Mission site Web et réunions
Catherine Davy (Lille) – Mission questionnaire ANR et réunions
Marie MICHEL (Lyon)

Le CS de l'AUGC reste dirigé par Sofiane Amziane (Clermont-Ferrand) – responsable revue et chaîne Youtube. Evelyne Toussaint (secrétaire) et Franck Taillandier ont été ré-élus.

- **Cotisations collectives**

Suite à la réflexion menée toute au long de l'année dernière, il a été mis en place une proposition de cotisation collective. Les objectifs de cette mise en place sont d'augmenter le nombre d'adhérents de l'association et d'améliorer la collecte des cotisations.

Cette cotisation collective peut être souscrite par entité (laboratoire et/ou département de génie civil). Le tarif est dégressif en fonction du nombre d'inscrits. Le calcul est effectué sur la base du nombre total de personnels permanents et non permanents dans chaque entité. En fonction du nombre d'inscrits de l'entité, le prix de la cotisation évolue :

- Pour la première cotisation et 10 % des effectifs adhérents, on conserve le prix d'adhésion actuel de 30€ pour les « permanents et autres » et de 15€ pour les « doctorants ».
- Le tarif des adhésions est divisé par deux pour 25 à 50% d'effectifs adhérents dans l'entité.
- Pour plus de 50% d'adhérents, le tarif des cotisations atteint seulement 5 euros par permanent et les cotisations des doctorants sont gratuites.

L'information et les documents administratifs concernant cette nouvelle procédure d'adhésion collective a été diffusée dans le réseau et est disponible sur le site internet de l'AUGC (<https://www.augc.asso.fr/espace-adherent/etape-etablissement>). **N'hésitez à revenir vers nous en cas de problème (alexandra.bourdot@ens-paris-saclay.fr).**

- **Appui aux adhérents :** Dans le cadre de sa politique d'aide à l'organisation d'événements ou aux déplacements des chercheurs, l'AUGC a accordé des financements ou son parrainage aux actions suivantes :

- **Organisation de Congrès, colloques, ou journées thématiques :**
 - Round Robin Test : Rhéologie et tribologie des bétons – Béthune (10/05/2019).
 - Smart Underground Space & Infrastructures – Lille (octobre 2019).
 - PHD symposium de la fib Paris – Marne-la-Vallée (fin août 2020).
 - EduBIM2020 – Anglet (printemps 2020).

- **Déplacement Individuel pour congrès ou manifestation :**
 - VIEL MARIE – ICBBM2019 Belfast (Irlande du Nord) - du 26 au 28/06/2019
 - ASSEKO ELLA MARTIAN – 7th Int. CSE&MC Cap Town (Afrique du Sud) du 02/09 au 04/09/2019

A noter qu'en contrepartie de ces aides, l'AUGC demande des tarifs préférentiels pour ses adhérents, l'apposition du logo de l'association, une citation dans les remerciements et les justificatifs de réalisation de l'opération. Il ne faut pas hésiter à communiquer sur cette possibilité d'aide dans les laboratoires.

2 – RENCONTRES 2020 A MARRAKECH ET RENCONTRES ULTERIEURES

Les 38^{ème} rencontres de l'AUGC se dérouleront entre le mercredi 27 et le vendredi 29 mai 2020 à l'Université de Marrakech sur la thématique suivante : «Le GC face au défi climatique ».

Ce rendez-vous sera organisé conjointement par le laboratoire LMGC, l'Institut de Recherche en Génie Civil et Mécanique de Nantes (GeM) et la faculté des Sciences et des Technologie de Marrakech. Les rencontres seront précédées le mardi 26 mai d'une formation doctorale. Une session d'échange dans l'espace méditerranéen est proposée. Par ailleurs, un atelier AUGC-CRIHBB (conservation du patrimoine en béton) animé par Anne Pantet (anne.pantet@univ-lehavre.fr) sera organisé pendant les RUGC 2020 ainsi qu'une session AUGC-MAGIS (GIS Maçonnerie) animée par Fazia Fouchal (fazia.fouchal@unilim.fr).

Comme chaque année, l'AUGC est heureuse d'annoncer la tenue du **prix «Jeunes Chercheurs – Jeunes Chercheuses» René Houpert** qui s'adresse aux doctorants en fin de thèse ou aux jeunes docteurs diplômés dans l'année. Nous vous invitons à inciter ces jeunes collègues à candidater pour montrer la qualité et le dynamisme de la recherche Française dans le domaine du Génie Civil.

Les rencontres suivantes devraient se dérouler à :

- 2021 Lille/Douai IMT - Nor Edine ABRIAK + Frédéric BECQUART
- 2022 Caen/Le Havre - Nassim SEBAIBI + Anne PANTET
- 2023 : Organisation en commun avec l'AFGC

3 – ENQUETE ANR

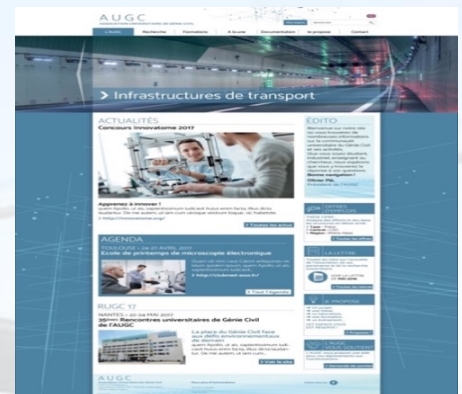
Vous avez assisté lors de l'AG des RUGC19 de Nice au dépouillement préliminaire du questionnaire que nous avons lancé dans la communauté. Ce questionnaire nous a permis de recueillir des éléments factuels sur la communauté, un premier bilan a été réalisé.

Ce premier bilan va nous permettre d'écrire de nouveau à l'ANR pour chercher à échanger sur la place des thématiques Génie Civil dans les appels à projet. Des experts de notre communauté seront sollicités pour nous aider dans cette démarche. Merci encore à toutes et tous pour votre participation active et bénéfique.

3 – LE SITE WEB DE L'AUGC

Le site web de l'Augc (www.augc.asso.fr) est maintenant complètement opérationnel et fonctionnel. Le niveau de d'activité s'établit actuellement à environ 150 consultations par semaine. **Pour faire vivre et dynamiser le site, n'hésitez pas déposer vos offres d'emploi (thèses, post-doc.) ou annonces d'événements (conférences, workshop, ...).**

Un contrat de maintenance annuel a été mis en place afin de corriger les éventuels dysfonctionnements et améliorer continuellement le site.



5 – ACADEMIC JOURNAL OF CIVIL ENGINEERING - AJCE

Notre journal, Academic Journal of Civil Engineering, est à présent référencé sur google scholar. Par la qualité de vos contributions nous pouvons rapidement devenir un canal de publication reconnu dans la recherche scientifique. Après le V36 n°1 des RUGC 2018 de Saint-Etienne, nous travaillons à la mise en ligne des V35, V34 et V33. Nous profitons de cette Newsletter pour lancer un appel à promouvoir la renommée de notre journal par votre action en :

1. Soumettant vos travaux de recherches originaux en anglais. Vos soumissions passeront par un processus classique d'évaluation avec des expertises en « double aveugle » afin de garantir la qualité scientifique des propositions. Nous nous engageons à proposer un processus d'évaluation rapide afin d'assurer une réponse dans les meilleurs délais. Toutes les informations relatives aux soumissions sont disponibles à cette adresse : <https://journal.augc.asso.fr/index.php/ajce/about/submissions>.
2. Faisant référence aux papiers déjà en ligne dans vos prochaines contributions (bien mettre la référence telle qu'elle apparait sur le site : <https://journal.augc.asso.fr/index.php/ajce> - dans la rubrique liée à votre papier : How to cite).

Nous nous tenons à votre disposition pour vos questions et propositions utiles à l'amélioration de notre revue (Sofiane.Amziane@uca.fr)

6 – IMPLICATION DE L'AUGC / RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

- **Rencontre avec l'APMBTP – convention**

L'APMBTP (association des professeurs des métiers du BTP) qui regroupe, majoritairement, les enseignants certifiés et agrégés des lycées et des IUT, peine à mobiliser de nouveaux entrants car les personnels deviennent de moins en moins spécialisés en BTP et beaucoup plus polyvalents aujourd'hui avec les réformes successives du baccalauréat.

Dans ce contexte, le Président de l'APMBTP Jean-Sébastien Villefort et le président de l'AUGC souhaitent, établir une convention afin de soutenir la formation en Génie Civil sur le territoire national et faciliter le continuum Bac -3, Bac +3 dans la formation.

Cette convention portera sur deux points :

1. Un atelier formation commun lors des RUGC (mise en place pour Lille 2021)

L'APMBTP est favorable à prendre en charge l'organisation des journées de formation avec l'AUGC. Cette journée pourrait avoir lieu en parallèle des journées doctorales.

2. Une implication commune dans le concours national « Des Génies de la construction »

L'AUGC et l'APMBTP ont été associées au concours intitulé « Génies de la Construction » dès 2018. Plusieurs points d'amélioration de l'organisation seront proposés et discutés avec l'objectif de mettre en place une organisation indépendante dédiée au comité de pilotage et d'impliquer des collègues de collègues (association ASSETEC des professeurs de technologies). Une présélection des candidats pourrait être réalisée en province dans les campus des métiers et des qualifications puis une finale à Paris.

- **Rencontre avec l'EFB (Ecole Française du Béton)**

Sandrine Mansoutre (présidente de l'EFB) est venue aux RUGC 2019 et a échangé avec le président de l'AUGC en vue de mettre en place des collaborations entre les 2 associations. Des journées thématiques chercheurs/industriels pourront être organisées avec le soutien de l'AUGC et à l'initiative de collègues travaillant dans nos laboratoires, comme pour les autres journées thématiques soutenues par l'association.

- **Notre Dame de Paris – Appel du ministère de la culture**

Suite à la tragédie qui a touché la cathédrale Notre-Dame de Paris, le Ministère de la culture a lancé un appel pour recenser les possibilités de contributions scientifiques et identifier les acteurs potentiels pouvant intervenir dans les domaines de la conservation, de la restauration et plus largement de toutes les thématiques liées au monument. L'implication et les propositions de la communauté génie civil sont fortement attendues. Nous attendons la prochaine réunion.

- **Convention AFM (Nadia SAIYOURI)**

Une convention entre l'AFM et l'AUGC est en cours de réalisation afin d'autoriser l'AFM à transmettre des informations sur l'AUGC (société sectorielle savante) lors de leurs manifestations.

Les réunions/ rencontres à venir:

- FRB (réunions du COS 17/09 et 08/11) – permettra un échange sur le génie civil et la biodiversité.
- IREX – pour rappel, l'AUGC est membre de droit au Conseil d'Administration de l'IREX.
- Infra4Dfuture (suivi et maintenance des structures) - une commission miroir européenne a souhaité faire appel à l'AUGC. S. Amziane et O. Plé doivent avoir une réunion pour discuter de ce point qui est intéressant vis-à-vis des laboratoires de recherche.
- AFGC - réunion pour discuter de l'organisation des prochaines rencontres entre l'AUGC et l'AFGC sur la région parisienne en 2023.



Prochaines réunions de l'AUGC :

Le 3 décembre 2019 – CA

Le 4 février 2020 - CA + CS

Rendez-vous sur le site internet www.augc.asso.fr pour suivre l'actualité de l'association !

Calendrier des manifestations à venir : <http://www.augc.asso.fr/a-la-une/manifestations>